

Marcel Lajeunesse

Historien et professeur
Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal

(1997)

“La bibliothèque au Québec,
une institution culturelle
au cœur des débats sociaux”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Marcel Lajeunesse, “La bibliothèque au Québec, une institution culturelle au cœur des débats sociaux”.

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction d'André Turmel, **Culture, institution et savoir. Culture française d'Amérique.** , pp. 171-179. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1997, 230 pp.

M. Lajeunesse est historien et professeur, Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

[Autorisation formelle réitérée par M. Lajeunesse le 17 octobre 2005 de diffuser cet article.]



Courriel : marcel.Lajeunesse@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11'')

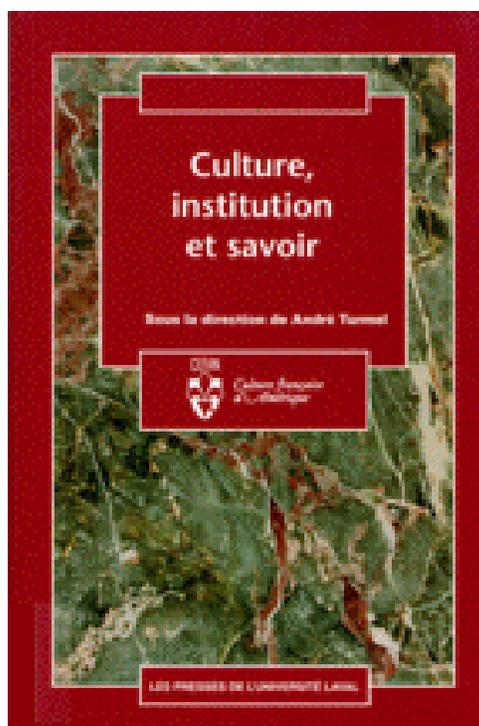
Édition numérique réalisée le 19 janvier 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Marcel Lajeunesse

Sociologue, Département de sociologie et Centre de recherche en droit public
Université de Montréal

“La bibliothèque au Québec, une institution culturelle
au cœur des débats sociaux”.



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction d'André Turmel, Culture, institution et savoir. Culture française d'Amérique, pp. 171-179. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1997, 230 pp.

La bibliothèque est un lieu de mémoire et de lecture. Elle a longtemps été identifiée au livre et à l'imprimé. Chaque époque a engendré son type de bibliothèque en relation avec la culture véhiculée. À notre époque d'invasion de l'information multimédia, la bibliothèque se diversifie ; elle s'informatise et se numérise, abandonnant son identification au livre.

Comme la librairie, la maison d'édition, le musée, le service d'archives, la bibliothèque existe dans une société donnée ; elle est influencée par cette société, de même qu'elle l'influence. Institution sociale, elle n'est pas à l'abri des courants et des influences extérieures, pas plus qu'elle n'est un sanctuaire consacré à la seule cause de la connaissance.

Dans cet essai d'explication du rôle social de la bibliothèque au Québec, nous nous limiterons aux bibliothèques d'institutions, de collectivités et, principalement, à celle qui aujourd'hui constitue la bibliothèque publique.

De la Nouvelle-France, nous connaissons deux genres de bibliothèques : la bibliothèque des communautés religieuses, notamment celles des sulpiciens de Montréal, du séminaire de Québec, du collège des jésuites de Québec, des ursulines et des augustines de Québec ; et la bibliothèque privée, celles des curés, des entrepreneurs et des administrateurs coloniaux (particulièrement celles de l'intendant Claude-Thomas Dupuy et de l'entrepreneur François-Étienne Cugnet). Ces bibliothèques reflètent bien les bibliothèques savantes de la métropole encore imprégnées de l'esprit de la Renaissance catholique et influencées par l'humanisme du siècle des Lumières.

La première affirmation de l'expression bibliothèque publique au Québec se trouve dans le testament de l'évêque de Québec, Mg' de Pontbriand, décédé en 1760. Cependant, la guerre de la Conquête se prêtait mal à la fondation d'une bibliothèque et les livres de l'évêque, au lieu de constituer le noyau d'une bibliothèque publique, se retrouvèrent finalement chez les sulpiciens de Montréal.

Après la Conquête, en plus de la venue de l'imprimerie avec William Brown et Thomas Gilmore à Québec (1764), s'établissent deux types de bibliothèque qui allaient connaître un succès certain à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle : la bibliothèque commerciale (*circulating library*) et la bibliothèque de souscription. La bibliothèque commerciale, déjà développée en Angleterre et dans les colonies américaines, était en somme une librairie où les livres pouvaient être loués moyennant un prix et des conditions fixés par le bibliothécaire. Nous connaissons celles de Germain Langlois et de Thomas Cary à Québec et de Fleury Mesplet à Montréal. Diffuser l'imprimé c'est diffuser des idées, ce qui n'a pas l'heur de plaire à tout le monde. Ainsi, le supérieur des sulpiciens, Étienne Montgolfier, écrivait à Mg, Briand, en 1779, au sujet de Mesplet : « je suis entièrement convaincu que dans tous ces établissements de l'imprimerie et de bibliothèque publique, quoiqu'ils aient en eux-mêmes quelque chose de bon, il y a toujours plus de mauvais que de bon, et qu'ils font plus de mal que de bien, même dans les lieux où il y a une certaine police pour la conservation de la foi et des bonnes mœurs » (Montgolfier à Briand, 25 avril, Archives de l'Archevêché de Québec, cité dans Lajeunesse, 1981).

La première véritable bibliothèque publique de souscription, la Bibliothèque de Québec/Quebec Library, est créée en 1779 par le gouverneur Haldimand. Dans ce Québec de 1779 où la mobilisation contre les colonies américaines était totale, cette bibliothèque devait servir d'instrument de propagande de la cause britannique et de contrôle des idées auprès de l'élite des anciens et des nouveaux sujets de la couronne britannique. La Bibliothèque de Québec fit école ; à Montréal, on assiste à la fondation de la Bibliothèque de Montréal/Montreal Library en 1796 et, dans le comité directeur, on trouve des avocats-députés francophones, Pierre-Louis Panet et Louis-Charles Foucher, et des bourgeois-marchands anglophones, James

McGill et Thomas Forsyth. Ce genre d'institution qui avait une bibliothèque et une « chambre des nouvelles » dépendait des souscriptions (actions) des membres, à l'instar de la Library Company of Philadelphia fondée en 1731 par Benjamin Franklin.

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, et principalement à Montréal, on assiste à la prolifération des *newsrooms*, des *reading rooms*, des *exchange and news rooms* avec le Mechanic's Institute et la Mercantile Library Association. Ce type de bibliothèque fait partie de la culture des marchands, classe dynamique pour qui les journaux et les revues sont des outils privilégiés d'information et de culture. Vers 1840, on doit constater l'échec des institutions bilingues, corollaire de la vie politique et sociale des années 1820 et 1830.

Deux phénomènes interviennent après 1840 : une politique d'instruction publique avec Jean-Baptiste Meilleur et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et l'ascension fulgurante de l'influence d'une Église groupée autour de Mgr Bourget, principal phénomène de l'histoire du Québec jusqu'au milieu du XXe siècle. A cette Église, nul domaine ne sera étranger, encore moins le livre et les idées auxquelles il donne accès.

A partir de 1842, et surtout de 1844 avec la fondation par les sulpiciens de l'Oeuvre des bons livres de Montréal, l'Église propose le modèle de la bibliothèque paroissiale à l'intention d'une population en voie d'alphabétisation. La bibliothèque paroissiale devient une nouvelle oeuvre paroissiale. Selon les *Mélanges religieux*, l'Oeuvre des bons livres, qui eut une diffusion considérable, était l'aumône spirituelle faite aux pauvres qui leur permet de supporter chrétiennement les privations de tous genres qu'ils éprouvent quotidiennement. Le public lecteur de l'Oeuvre des bons livres apparaît comme un groupe consommateurs encadré et dominé à qui l'on procure un tranquillisant. D'ailleurs, les oeuvres culturelles sulpiciennes, dont le cœur est la bibliothèque, n'encadrèrent pas que les classes populaires : le Cabinet de lecture paroissial (1857) s'adressait spécifiquement à la bourgeoisie et le Cercle littéraire (1857), plus tard Cercle Ville-Marie (1884), formait, dans l'orthodoxie, les futurs petits bourgeois qu'étaient les étudiants en droit et en médecine.

En 1844, à Montréal, qui comptait 47 000 habitants dont 23 000 francophones, était fondé l'Institut canadien pour « répandre des connaissances utiles » et « éclairer le peuple ». Dans cet Institut, les marchands et la bourgeoisie libérale se sentaient davantage à l'aise. Dans une conférence prononcée en 1847, Antoine Gérin-Lajoie, ancien président de l'Institut, mettait l'importance sur la bibliothèque publique, moyen par lequel les lumières se répandent dans tous les pays et les populations sont mises au courant des progrès dans tous les domaines. Il posait la nécessité d'une bibliothèque publique pour les francophones de Montréal.

La bibliothèque des Bons livres qui contient plusieurs mille volumes, a fait sans doute beaucoup de bien parmi les classes ouvrières depuis quelques années, et a contribué à donner du goût pour la lecture ; grâce à cette institution, plusieurs familles ont passé d'agréables soirées, dans la lecture d'ouvrages pieux ; on trouve même dans cette bibliothèque des ouvrages littéraires de premier mérite. Mais comme personne ne l'ignore, elle n'a pas été fondée par les commerçants, les financiers, les hommes de profession, ou ceux qui se destinent à la vie publique ; ce n'est point là que vous trouverez des leçons sur l'économie politique, sur les affaires commerciales, sur les questions vitales du jour. On peut y trouver tout ce qu'il faut pour améliorer notre condition morale, mais non notre condition matérielle (*La Minerve*, 14 mai 1847).

Surintendant de l'Éducation, Chauveau admirait le système de bibliothèques en place dans le Haut-Canada, qui était soutenu à la fois par l'État et les taxes locales et qui avait donné lieu à l'émergence d'un réseau vigoureux de bibliothèques publiques en Ontario. Dans ses rapports, Chauveau demandait un engagement de l'État dans ce domaine. Aux prises avec la confessionnalité croissante du système scolaire et ayant dû s'appuyer sur le clergé pour mettre fin à la Guerre des éteignoirs, les surintendants de l'Éducation du Bas-Canada devaient composer avec le clergé au sujet de bibliothèques comme ils l'avaient fait pour l'école. D'ailleurs, le clergé québécois suivait de près le débat en Ontario et l'évêque de London, Mgr Pinsonnault, écrivait dans la *Minerve* du 4 mars 1857 : « Nous ne pouvons guère moins nous opposer aux bibliothèques mixtes qu'aux écoles mixtes, puisqu'il s'agit des mêmes principes de foi et de mœurs. »

Entre l'institut Canadien, qui avait développé une bibliothèque importante dans les années 1850, et les sulpiciens, qui animaient un Cabinet de lecture (conférences), un Cercle littéraire (discussions), une bibliothèque et une revue culturelle, l'*Écho du Cabinet de lecture paroissial*, les positions étaient irréconciliables, surtout depuis les trois lettres pastorales de Mgr Bourget diffusées au printemps de 1858. Pour les gens du Cabinet de lecture, une bibliothèque était avant tout une collection de bons livres propres à édifier les fidèles. Un membre de l'institut, Félix Vogeli, exposait la pensée des libéraux de sa société quand il répliquait à Mg, Bourget qui les sommait de purger leur bibliothèque : « Une bibliothèque est une collection des oeuvres de l'esprit humain : on n'a pas plus le droit d'exclure un ouvrage mauvais que le naturaliste n'a le droit de rejeter de son casier une plante sous le prétexte qu'elle est vénéneuse. » Le temps ne jouait pas en faveur de l'institut Canadien. En 1881, le Conseil municipal de Montréal n'osait pas acquérir la collection de l'Institut fermé l'année précédente pour en faire le noyau d'une bibliothèque publique.

Entre 1850 et 1914, de très nombreuses bibliothèques publiques étaient fondées dans le reste de l'Amérique : on a parlé du *Public Library Movement*. À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, le philanthrope Andrew Carnegie faisait des bibliothèques publiques l'objet de ses dons : 2 500 bibliothèques publiques furent créées aux États-Unis, au Canada anglais et dans l'Empire britannique. La bibliothèque publique était vue comme une institution démocratique et d'éducation populaire.

Dans les années 1890, les journalistes Eugène Rouillard et Jules Heibronner (*La Presse*), et la *Canada-Review* se faisaient les promoteurs d'une bibliothèque publique à Montréal. En 1897, la ville de Westmount fondait une bibliothèque publique qui est restée, jusque dans la décennie 1960-1970, le modèle de la bibliothèque publique moderne.

En 1901, le maire de Montréal, Raymond Préfontaine, sollicita l'aide de Carnegie pour l'établissement d'une bibliothèque publique. S'ensuivit, dans les années 1900 et 1910, un débat auquel participèrent les journaux, *La Presse*, *La Patrie*, *Le Canada*, la revue *Nouvelle-France*, et les individus, Thomas Chapais, Jules-Paul Tardivel, l'ar-

chevêque Paul Bruchési, et qui révéla les attitudes et les mentalités devant cette institution. Le débat porta sur le roman, souvent funeste, la censure, nécessaire, la franc-maçonnerie, reliquat du laïcisme de la troisième République en France. Pourquoi une bibliothèque publique ? Pour *Nouvelle-France* (vol. 1, no 12, décembre 1902, p. 564) « le peuple ne lit pas de livres. Il n'en a pas le loisir, il n'en a pas le goût ; il n'a pas la préparation et l'initiation qu'il faut pour s'instruire dans les livres. C'est tout au plus si le peuple lit un journal. » Et l'élite n'en a pas besoin, elle a ses propres bibliothèques. Un curé écrivait dans *La Presse* (18 novembre 1902) : « Cette question est vitale pour la race canadienne française. Si nous voulons garder nos ouailles, nous devrions voir à ce qu'on ne leur mette pas la tentation sous les yeux. »

L'offre de Carnegie fut refusée. De reculs en compromis, on aboutit à la création d'une bibliothèque industrielle en 1903. Mais, avec les années, la bibliothèque élargit sa collection (notamment avec des romans) et subit, en 1907, une forte semonce de Mgr Bruchési. De plus, ce dernier fit proposer, par l'entremise d'un échevin, la création d'un comité de censure constitué de trois membres : l'un serait nommé par le chancelier de l'Université Laval de Montréal (Mgr Bruchési), un deuxième par l'archevêque de Montréal (Mgr Bruchési) et le troisième par le principal de l'Université McGill.

En 1910, les sulpiciens annoncèrent la fondation d'une grande bibliothèque, la Bibliothèque de Saint-Sulpice qui devait ouvrir ses portes en 1915. Les contemporains ne s'y trompèrent pas en voyant dans cette initiative, dont la construction était encouragée par Mg, Bruchési, une décision qui devait empêcher la bibliothèque municipale laïque de voir le jour. Les sulpiciens donnaient à la bibliothèque une orientation de recherche.

Toutefois, le débat sur la bibliothèque municipale n'était pas terminé. Des articles du journal *La Presse*, journal réformiste au début du siècle, de même que des pétitions de citoyens ramenaient le projet devant le Conseil municipal. Piloté par l'échevin Victor Morin, le projet aboutit en 1917. Il faut dire que la ville avait acquis les collections Gagnon et Dubois qui donnaient à la bibliothèque un fonds historique important et assurant, en somme, la sécurité par l'histoire.

Toutefois, les bibliothèques paroissiales continuèrent d'être, dans le Québec francophone, en province et dans les paroisses montréalaises, le modèle dominant. En 1925, il y avait 230 bibliothèques paroissiales avec des collections de 155 650 volumes. Sur ces 230 bibliothèques, 79 avaient été fondées avant 1900. Une commission d'enquête sur l'état des bibliothèques au Canada, la Commission Ridington, constatait en 1931 que la très grande majorité de ces bibliothèques étaient semi-moribondes, qu'elles dépensaient en moyenne 50\$ par an pour l'achat de livres, qu'elles étaient tenues par des bénévoles sans formation et que les heures d'ouverture étaient aléatoires.

Lors du Congrès de la langue française tenu à Québec en 1937, on y apprenait que l'Ontario dépensait 1 203 062 \$ pour la lecture publique et qu'on y enregistrait 14 160 816 prêts à 814 329 abonnés, tandis que le Québec dépensait 189 865 \$ avec 602 900 prêts à 29 185 abonnés. Le Québec était septième sur les neuf provinces canadiennes pour les dépenses *per capita* et dernier en ce qui concerne les prêts (2 prêts par habitant, alors que la moyenne canadienne était de 18,2).

Dans les décennies 1940-1950 et 1950-1960, pour la population urbaine, qui passa de 63,3% à 74,3%, le problème de la lecture publique se posa avec plus d'acuité. La véritable prise de conscience de ce problème coïncida avec les travaux de la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels créée en 1953. Sur les 250 mémoires présentés à cette Commission, 140 abordaient un aspect des problèmes d'éducation. La Commission affirme, dans son rapport, que le gouvernement du Québec devait favoriser l'implantation des bibliothèques municipales pour développer la culture populaire. Bien plus, elle constate que, pour réussir une telle politique, deux points étaient essentiels : une législation organique sur les bibliothèques et des subsides.

En décembre 1959, le Québec se dotait d'une première loi sur les bibliothèques publiques et, en 1960, un Service des bibliothèques publiques était créé. Une politique de lecture publique pouvait alors démarrer. Un quart de siècle plus tard, le Rapport de la Commission Sauvageau (1987) faisait le point. Depuis le début des années 1960, 118 bibliothèques municipales autonomes et 11 bibliothèques centra-

les de prêt pour les populations rurales ont été créées. En 1986, elles dépensaient 14,37\$ *per capita*, elles dénombraient 1 336 606 usagers (soit 24,2% de la population desservie) et elles effectuaient 26,2 millions de prêts (soit 4,6 *per capita*). Il faut noter que près d'un million de Québécois, dont 300 000 résidant dans des municipalités de 5 000 habitants ou plus, n'avaient pas encore de service de bibliothèque. Bien que les bibliothèques publiques du Québec se trouvent encore au dernier ou à l'avant-dernier rang au Canada quant aux indicateurs observés (collections, services, personnel, revenus et dépenses), un grand pas a été franchi. Par ailleurs, la loi de 1959 est désuète. Le gouvernement a démontré une attitude ambiguë : le Service des bibliothèques publiques, créé en 1960, a été aboli lors du réaménagement administratif de 1982. Recréé en 1988 à la suite du Rapport Sauvageau, il a été de nouveau aboli en 1993 à l'occasion d'une autre modification administrative.

Ainsi, la lecture publique a eu, au Québec, une histoire troublée. De la fin du XVIII^e au début du XX^e siècle, elle s'est butée aux problèmes politiques et religieux. Nous y constatons l'incompréhension et surtout le refus de mettre sur pied ce type d'institution publique, c'est-à-dire, une bibliothèque supportée par l'État - fût-il municipal, laïque - ouverte à tous les citoyens dans un but d'information, d'éducation, de culture et de loisir. Dans les bibliothèques, le savoir véhiculé doit y être le plus large possible ; chaque fois qu'elle devient élitiste, restrictive ou directive, la bibliothèque se nie en tant qu'institution publique.

Ces préoccupations étaient à l'opposé de l'idéologie du clergé et des élites traditionnelles, laquelle s'est imposée pendant la période de l'Union et s'est maintenue dominante jusqu'après la Seconde Guerre mondiale. L'individu était une conscience à diriger, un fidèle à édifier. Le contrôle des idées allait de soi. Pour savoir, il fallait avoir appris. De l'Institut canadien du milieu du XIX^e siècle, en passant par le projet de bibliothèque Carnegie au début du XX^e siècle, la position du clergé et des élites à l'égard de la lecture publique est demeurée la même.

Ce qui était vrai pour les bibliothèques publiques l'était aussi pour d'autres genres de bibliothèques. Cette conception autoritaire créait une méfiance à l'égard de la lecture. Se considérant responsable des

lectures de leurs étudiants, le collège classique voulait diriger l'ensemble de leurs lectures pendant leur huit années d'études. Le cours magistral, le manuel scolaire et le livre de synthèse suffisaient à la réussite des études. On pouvait lire, mais sans nuire à ses études. L'examen de la revue *L'enseignement secondaire* montre bien qu'on a commencé à reconnaître, après la Seconde Guerre mondiale, les lacunes de cet enseignement traditionnel, et la bibliothèque devint, à la fin des années 1950, une préoccupation de premier plan dans la rénovation des collèges au Québec. En 1930, la Commission Ridington avait constaté que les livres de l'Université

Laval étaient en trop bonne condition pour une bibliothèque qui avait des usagers et que l'exiguïté de la salle de lecture ne facilitait pas l'accès à la collection. De 1931 à 1944 (de la fermeture de la Bibliothèque Saint-Sulpice à son installation sur le Mont-Royal), l'Université de Montréal a fait la preuve qu'elle pouvait très bien fonctionner sans bibliothèque et former des avocats, des notaires, des médecins et des dentistes par les seuls cours magistraux et les manuels. C'est toute la question du savoir et de sa transmission qui est posée ici.

Les profondes mutations de la société québécoise et de l'idée même du savoir, au milieu du XXe siècle, ont permis l'émergence de véritables bibliothèques publiques et, d'une façon plus générale, de véritables bibliothèques, chez les francophones du Québec. Depuis trois décennies, les Québécois ont commencé à se réappropriier le concept de bibliothèque.

Bibliographie

Figuier, Richard (dir.) (1991), *La bibliothèque, miroir de l'âme, mémoire du monde*, Paris, Autrement (coll. Mutations, 121).

Gallichan, Gilles (1977), « Bibliothèques et culture après la Conquête, 1700-1800 », dans Georges-A. Chartrand (dir.), *Livre, bibliothèque et culture québécoise*, Montréal, Asted, vol. 1, pp. 299-310.

Lajeunesse, Marcel (1981), « Les bibliothèques québécoises : les avatars de leur rôle social au cours des âges », *L'évolution du rôle social de l'imprimé et de ses agents au Québec*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, pp. 46-78.

Lajeunesse, Marcel (1982), *Les sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au 19e siècle*, Montréal, Fides.

Lajeunesse, Marcel (1983a), « La lecture publique au Québec au 20e siècle : l'ambivalence des solutions », dans Yvan Lamonde (dir.), *L'imprimé au Québec : aspects historiques, 18e-20e siècles*, Québec, IQRC, pp. 189-205.

Lajeunesse, Marcel (1983b), « Meilleur, Chauveau and Libraries in Mid-Nineteenth Century Quebec », *Journal of Library History*, 18 (été), pp. 255-273.

Lajeunesse, Marcel (1990), « L'évolution des bibliothèques publiques du Québec vue par les études et les rapports », dans Paule Roland-Thomas (dir.), *Prospectives en bibliothéconomie et en sciences de l'information*, Montréal, Asted, pp. 113-132.

Lamonde, Yvan (1979), *Les bibliothèques de collectivités à Montréal (17e-19e siècle). Sources et problèmes*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec.

Lamonde, Yvan (1981), « Social Origins of the Public Library in Montreal ». *Canadian Library Journal*, 38 (décembre), pp. 363-370.

Lamonde, Yvan (1991), *Territoires de la culture québécoise*, Sainte-Foy, PUL.

Ridington, John (dir.) (1933), *Libraries in Canada. A Study of Library Conditions and Needs*, Toronto et Chicago, Ryerson et American Library Association.

Sauvageau, Philippe (dir.) (1987), *Les bibliothèques publiques, une responsabilité à partager. Rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec*, Québec.

Fin du texte